

L'an deux mil vingt-trois, le quatre septembre à 19 heures.

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations.

Etaient présents : BEYL Sacha, GAST René, FOELLER Benoit, FOELLER Philippe, FRITZ Jean-Luc, FRITZ Marie André, HAMMER Christophe, HUBSCH Franck, WAGNER Philippe.

Etaient absents excusés : BRAUN Marc, HAMMER Rémy, KLIPFEL Catherine, MATHERN Françoise, SCHICKEL Vanessa.

Etait absent non excusé :

Désignation du secrétaire de séance

Vu l'article L 2541-6 du Code Générale des collectivités territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité de désigner M. WAGNER Philippe comme secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 août 2023

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance et délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 7 août 2023.

Chasse communale – Délimitation des lots – Mode de location

Vu l'avis favorable des membres de la commission communale de la chasse communale, consultée par mail le 8 et 22 août 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

A) La constitution et le périmètre du ou des lots de chasse

- 1) décide de fixer à **793,93 ha** la contenance des terrains à soumettre à la location,
- 2) décide de procéder à la location de procéder à l'adjudication en 2 lots comprenant :
 - a) **le lot n° 1 399,82** hectares dont la délimitation est la suivante, terrains situés sur le ban communal de Siegen à l'ouest du CD 104 entre celui-ci et les bans de Salmbach, Schleithal, Seebach et Trimbach.
 - b) **le lot n° 2 318,81** hectares dont la délimitation est la suivante, terrain situés sur le ban communal de Siegen à l'est du CD 104 entre celui-ci et les bans de Salmbach, Croettwiller, Oberlauterbach et Trimbach.

B) Le mode de location des lots

- 1) Décide de mettre les différents lots en location de la façon suivante :

les locataires en place ayant fait valoir leur droit de priorité les lots 1 et 2 seront loués par convention de gré à gré.

Adopté à l'unanimité.

Aire de jeux

Benoît fait le point sur l'avancement du projet aire de jeux.

Les travaux débuteront fin septembre.

La demande a été faite pour stocker le matériel avant travaux, mais le stockage ne sera pas fait étant donné qu'il faudrait recharger et décharger une deuxième fois.

Le matériel sera donc amené la veille et stocké sur la parcelle voisine.

En ce qui concerne le fossé jouxtant la parcelle aire de jeux, le technicien de la DDT était là en rendez-vous le 9 août dernier.

En conclusion, le technicien a formulé 3 possibilités

- Ne rien faire
- Elargir le fossé et installer un agrès en pente dans le fossé
- Fermeture du fossé – mais faire 1 puits de lumière tous les 10 mètres

Benoît a donc demandé qu'un dossier lui soit adresser pour faire la démarche, mais 2 jours après le technicien a rappelé et averti qu'il fallait aussi demander une étude concernant « la zone inondable » aux frais de la commune.

Le conseil municipal a donc décidé de ne pas faire cette étude et de réfléchir à la mise en place de haies vives pour sécuriser ce côté fossé.

Commission Déco

Catherine, Estelle, Françoise et Marie-Andrée se sont réunies discuter des possibilités pour la décoration des entrées de village pour Noël.

Les décorations seront commencées courant octobre. Les couleurs retenues sont rouge-blanc-naturel.

Roues de vélo – fenêtre bois – paille remplacé par des palettes en bois.

Pour les sapins des boules de 15 cm diamètre.

Christophe se propose pour mettre à disposition les palettes.

René a des fenêtres en bois.

Franck envoie des modèles faites par sa sœur pour avoir d'autres idées en plus.

Marie-Andrée propose de faire des ateliers déco avec Barbara Bossert

Pour la réalisation de la déco, elle pense demander : Christine Fritz, Angèle et Guy Fritz, Patrick.

Philippe Foeller et Philippe Wagner se portent volontaires.

Budget : 1500 €uros

Bâtiment ancienne école de Siegen

Marie-Andrée annonce qu'elle n'a pas pu avancer sur ce dossier, vu le flou du projet.

Sur ce il lui est reproché par le maire d'avoir fait la démarche de demande de subvention auprès du conseiller départemental M. Heintz pour le projet d'aire de jeux.

René annonce qu'il se charge du suivi de ce dossier, à savoir rentrer les devis d'architecte et se renseigne sur les subventions éventuelles. Il précise qu'il y aurait éventuellement 2 intéressés pour la micro crèche et notifie que pour l'accueil de 10 enfants il faut 100 m².

Il demande si le projet consiste :
Uniquement appartement ou micro crèches et appartement
Le conseil municipal demande que les deux possibilités soient étudiées.

Cimetière

Marie-Andrée a fait la recherche des possibilités pour enlever les vieilles tombes abandonnées et sans entretien.

Elle se propose de faire les écritœux et de rechercher les familles concernées pour faire un courrier.
René est contre cette démarche et dit que rien ne sera fait à ce sujet.

Benoît indique qu'il a été contacté par M. Beil Gérard de Kaidenbourg, qui souhaite enlever une tombe dont il n'a pas l'utilité. Benoit s'est proposé de faire les travaux d'enlèvement.

Lors de la dernière réunion, Françoise avait aussi signalé une tombe de leur famille au cimetière de Siegen qui pourrait être enlevée.

Entretien talus église Kaidenbourg

L'entretien a été fait par les membres du conseil municipal pour la fête du 15 août. Benoît indique que des travaux d'amélioration doivent être entrepris pour faciliter l'entretien de ce talus.

René dit que les ouvriers communaux doivent faire l'entretien

?? Dit : la mise en place d'un géotextile et des copeaux pourrait faciliter le travail.

Service civique

Benoît a été contacté de la possibilité de la mise à disposition d'étudiants, souhaitant faire le service civique pour soutenir le maire et la commune dans des projets communaux. (attraction du village... ,)
Ces étudiants sont payés par la Région Grand Est.

Benoît fait suivre le mail à l'ensemble du conseil municipal pour prendre connaissance de cette possibilité.

Compteur Linky

René donne à Philippe F. un dépliant à faire paraître sur le site internet pour information des compteurs LINKY en 2024.

Haies

Benoit informe que le débroussaillage a été fait autour des haies au terrain de foot.

Poubelle : City jeu

Philippe W. indique que la poubelle n'est plus en place. Il sera demandé à Marc s'il est au courant.

La réunion a été close à 20.15 heures.

